

Appel à idées « Imaginez le littoral de demain » SESSION 1

REGLEMENT

PLAN :

objet

contexte

1. OBJECTIF
2. SUJETS OU THÈMES
3. CALENDRIER
4. PARTICIPANTS
5. SITUATION GÉOGRAPHIQUE
6. DÉPÔT DES IDÉES
7. VALORISATION DES IDÉES
8. DROIT D'AUTEUR
9. ACCOMPAGNEMENT

Objet

Le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, lance un appel à idées annuel auprès de la société civile pour « imaginer le littoral de demain ». Élève, étudiant, association, collectivité, acteur local, personne individuelle ou morale, publique ou privée, intéressée par l'évolution à venir de l'espace entre terre et mer face aux effets du changement climatique, notamment ceux dus à l'augmentation de l'érosion littorale et la hausse du niveau marin, chacun est invité à imaginer tout ou partie du littoral de demain et à donner sa vision du futur à l'horizon d'un demi-siècle, dans 50 ans, aux environs de 2070. Dans ce cadre, les participants peuvent proposer tout type de contribution afin de faire partager les évolutions possibles ou imaginaires des territoires littoraux anticipant les effets du changement climatique et adaptés aux nouveaux enjeux de façon durable.

Contexte

Cette action a été annoncée lors de la Conférence nationale sur la Transition écologique de la mer et des océans, pour la croissance bleue et le climat et le 12 février suite à la réunion du Comité national du trait de côte.

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/En-visite-au-lycee-maritime-de.html>

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Trait-de-cote-Segolene-Royal-donne.html>

Cette action est issue du rapport du Comité national de suivi de la Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte « 40 mesures pour adapter les territoires littoraux au changement climatique et à la gestion intégrée du trait de côte » remis par les députées Pascale Got et Chantal Berthelot, en tant que co-présidentes du comité national à la Ministre de l'écologie Madame Ségolène Royal, le 7 octobre 2015.

L'appel à idée permet de faire appel à l'imaginaire collectif des acteurs des territoires sur les possibles améliorations ou évolutions dans l'ensemble des domaines sollicité par l'espace terre-mer.

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Remise-du-rapport-du-comite.html>

Cette action est parrainée par la navigatrice Isabelle Autissier.

1. OBJECTIF

Première édition, cet appel à idées est souhaité **large et ouvert**.

L'objectif n'est pas opérationnel, mais de créer des imaginaires d'un littoral de demain en prenant en compte le changement climatique, notamment la hausse du niveau marin et l'évolution du trait de côte.

Les objectifs principaux sont :

- **sensibiliser** la société civile autour des problématiques portées par les territoires littoraux face au changement climatique ;
- **susciter des débats** liés au changement climatique sur les territoires littoraux et aux nouveaux enjeux liés à leur anticipation ;
- **produire et diffuser des idées**, des innovations, des expérimentations, pour faire synergie et inciter aux changements nécessaires de modèles culturels, économiques et spatiaux nécessaires sur les littoraux face à l'adaptation au changement climatique ;
- **valoriser** l'imaginaire sur les littoraux, projets présents et à venir, et les diffuser au niveau national pour enrichir la synergie des idées.

2. SUJETS OU THÈMES

Quel visage pour le littoral dans 50 ans ?

Le sujet est libre. Les projets ou idées peuvent concerner un, plusieurs ou l'ensemble des thèmes présents sur le littoral.

Cependant, il s'agit de réfléchir à l'**adaptation des territoires au changement climatique** qui, sur l'ensemble des côtes françaises, est à venir du fait notamment de la hausse du niveau marin, de l'augmentation de l'érosion, de l'intensité des événements extrêmes, de l'acidification des océans, de la modification des milieux... (voir la plaquette en ligne consultable sur le site de l'appel à idées).

Pour faciliter l'analyse et la valorisation des contributions au niveau national, certains thèmes ont été répertoriés, sans que cette liste d'exemples soit exhaustive :

- réinventer la **station balnéaire** (activités, tourisme, hébergement et hôtellerie de plein air, plaisance...);
- imaginer le **port de demain** (transit, chantier naval, économie maritime, échanges commerciaux, pêche...);
- réinventer l'**agriculture entre terre et mer** (conchyliculture, aquaculture, algoculture, économie locale);
- améliorer les **écosystèmes naturels** (préservation de la biodiversité, renaturation, maritimisation, reconstitution des milieux dunaires...);
- prévenir les **risques littoraux** (inondation, submersion, cyclone...) et anticiper l'érosion littorale;
- innover sur la **ville résiliente**, (urbanisme, architecture, espace public, dispositifs et modes constructifs...);
- transformer les **paysages** en préservant le **patrimoine** (imaginer la mer et les paysages demain, sauvegarder le patrimoine ordinaire ou monumental, inventer des traces ou des marqueurs d'évolution historique ou prospectifs);
- utilisation du **vent et de l'énergie de la mer comme force motrice** (transition énergétique);
- améliorer les **transports et l'accessibilité du littoral** (développer les modes doux, transports multimodaux...);
- fabriquer des **processus de gouvernance, recomposition territoriale ou d'implication citoyenne**;
- etc.



3. CALENDRIER

Pour le dépôt des idées, la première session de cet appel à idées se déroulera du 15 mars (ouverture de la plate-forme et page web en ligne) au **30 juin 2016 à minuit**.

4. PARTICIPANTS

L'appel à idées s'adresse à la **société civile**. Toute personne physique ou morale, publique ou privée, élève des écoles primaires, collégien, association, étudiant (des écoles d'art, de géographie, d'ingénierie, de sociologie...), chacun peut participer et apporter ses idées.

NB : Afin de permettre des partenariats possibles, l'appel à idées propose **aux écoles concernées par la conception dans les domaines de l'aménagement du territoire et la gestion des milieux** (d'architecture, d'urbanisme, et de paysage), un accompagnement différencié, notamment par le choix d'étude d'un des quatre sites volontaires qui pourra les accueillir, ainsi qu'une formalisation des idées particulière à rendre.

5. SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Il n'y a pas de lieux précis, ni de contexte géographique donné. Le site peut être réel ou imaginaire.

Cependant, afin de faciliter l'inscription territoriale des idées, notamment celles des étudiants en école d'architecture et de paysage, quatre collectivités ou organismes se sont portés volontaires pour constituer des cas d'étude si besoin :

- La **baie de Somme**, site proposé par le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard, le parc du Marquenterre et Cayeux-sur-mer sur la façade de la mer du Nord.
- La **station balnéaire de Capbreton**, site proposé par la ville de Capbreton, sur la façade Atlantique.
- La **plaine de Vias**, qui fait déjà l'objet d'une démarche expérimentale d'aménagement par les communes de Vias, Portiragnes avec la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, sur la façade méditerranéenne.
- La **commune du Prêcheur en Martinique**.

Une fiche générale et un fond documentaire sont accessibles pour ceux qui le souhaitent.

Contactez : imaginerlelittoral.lm2@developpement-durable.gouv.fr

6. DÉPÔT DES IDÉES

Les participants doivent s'inscrire par le biais de la plate-forme du site web de l'appel à idées et remplir le formulaire d'inscription en ligne.

Le dépôt des idées se fait directement sur le site.

Le support est libre : image, texte, vidéo, maquette, photo, planche graphique, infographie, modélisation, films...

Une version numérique est exigée pour le dépôt sur la plate-forme numérique en ligne.

Avertissement : répondre « oui » à la rubrique « Diffusion sur internet » :

En autorisant leur diffusion sur internet, vos contributions seront rendues accessibles à tous en consultation et téléchargement. Par respect du « droit d'auteur », toute ressource déposée devra comporter un copyright ou toutes autres informations susceptibles d'identifier l'auteur. À défaut, le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer ne pourra pas les publier.



Un rendu particulier est distingué pour les étudiants en architecture, en urbanisme, et paysage dont les établissements font l'objet d'une convention avec le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer. Sont demandées en version numérique : trois planches graphiques de format A0 avec compléments libres (vidéo, maquette...), une note écrite en format A4 synthétisant le projet, un carnet de planches numérique (en format A3 de préférence en pdf) destiné à présenter le projet en ligne.

7. VALORISATION DES IDÉES

L'appel à idées n'est pas un concours. Il n'y a pas de prix particulier, ni de lauréat.

Un comité technique fera le tri de la conformité des dépôts et classera les idées suivant les thèmes abordés.

Un collège d'experts national présidé par Isabelle Autissier, qui parraine l'appel à idées, se réunira fin septembre 2016 afin de donner son avis sur les idées remises et contribuer à leur analyse globale. Le Conseil scientifique et technique de la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte pourra nourrir les échanges ainsi que le Comité national pour la gestion du trait de côte co-présidé par les députées Pascale Got et Chantal Berthelot, qui pourra formuler l'analyse finale.

Le collège d'experts est composé de personnalités extérieures choisies selon leur implication sur les problématiques littorales ou leurs compétences en lien avec la fabrique de l'imaginaire.

L'ensemble des idées conformes sera pris en compte. Certaines idées pourront être valorisées ou expérimentées en accord avec l'auteur selon des modalités à définir par contrat avec les intéressés.

Sont envisagées des valorisations sous les formes suivantes :

- Une **exposition** de l'ensemble des idées retenues en octobre 2016 à Paris, accompagnée d'échanges et d'événements. L'exposition pourra être itinérante sur le territoire français.
- Une **diffusion sur internet** sur le site de l'appel à idées.
- Une **publication** recensant les propositions reçues avec les contributions du collège national d'experts.

8. DROIT D'AUTEUR

Le ministère de l'environnement, de l'énergie, et de la mer se réserve le droit d'utiliser et de diffuser, dans une forme qui lui appartient, tout ou partie des fichiers déposés sur la plate-forme de l'appel à idées en mentionnant l'auteur pour l'exposition, le site internet et l'ouvrage prévu pour la valorisation de l'appel à idées.

9. ACCOMPAGNEMENT

La page web de l'appel à idées sera régulièrement actualisée. Des onglets renseignent le public, notamment sur le sujet du changement climatique et sur les expériences en cours.

A consulter sur le site : plaquette de présentation, médiathèque, expériences existantes ou en projets, liens utiles...

Contact : imaginerlelittoral.im2@developpement-durable.gouv.fr

